

Cérémonie solennelle d'ouverture

Allocution

de

l'Honorable Aubin Minaku NDJALANDJOKO

Président de l'Assemblée parlementaire de la

Francophonie

Président de l'Assemblée nationale de la République

Démocratique du Congo

LUXEMBOURG | 10 JUILLET 2017

Votre Altesse Royale,

Madame la Secrétaire générale de la Francophonie,

Monsieur le Premier Ministre,

Monsieur le Président de la Chambre des Députés du Grand Duché de Luxembourg,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents d'Assemblées parlementaires,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

Chers jeunes participants au Parlement francophone des Jeunes,

Chers amis de la Francophonie,

Chez les Bantous d'Afrique Centrale, ainsi qu'il est de tradition ancestrale sur les terres d'autres grands peuples du Continent noir et d'ailleurs, qu'il s'agisse du sacre du Sultan ou de l'accomplissement d'un rite coutumier au son du tam-tam, sous le grand baobab du village, aucun discours ne se tient en public avant les salutations usuelles agrémentées d'accolades ou d'autres fruits de la diversité et des interactions culturelles.

Qu'il me soit donc permis de commencer mon allocution en vous disant une parole de salutation cordiale, en lingala de Kinshasa, Capitale de la République Démocratique du Congo : Ba tata, ba mama, bandeko babolingo, mbote mingi na bino banso !...interprété en langue française : « Mesdames, Messieurs, Chers frères et sœurs, bonjour ! » En Luxembourgeois Moïen! La réponse attendue est bien simple : Mbote !

Comme chacun peut aisément en juger, cette marque de salutation est une façon de vous exprimer la joie qui est nôtre de nous retrouver aujourd'hui dans cette Cité historique de Luxembourg qui a donné son nom à ce beau pays qui nous accueille, l'unique Grand Duché de l'histoire de notre temps.

Ce Grand Duché, est un témoin privilégié des mouvements de flux et reflux interculturels des peuples latins, germaniques et celtiques, maillon d'une même chaîne d'union, rendu d'autant plus célèbre que sa devise, un vrai ciment de son identité nationale, s'énonce par ces mots, je cite : « Nous voulons rester ce que nous sommes ».

Sans avoir à commenter le fond de cette sage devise que je perçois comme une réplique authentique au « Connais-toi toi-même » de Socrate, il me plait également de me trouver dans ce splendide Auditorium Philharmonie de Luxembourg situé sur le Plateau de Kirchberg dont les Muses, j'en suis certain, vont insuffler l'inspiration nécessaire à la bonne conduite de nos travaux sous les agréments des festivités liées à la célébration du Jubilé d'or de notre belle et grande organisation.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, avant toute chose, exprimer mes profonds remerciements à Son Altesse Royale, le Grand-Duc, qui nous fait l'honneur de sa presence remarquable.

Après elle, je tiens aussi à saluer la section luxembourgeoise et particulièrement son Président, Mars di Bartolomeo, pour l'accueil ô combien chaleureux qui nous a été réservée à la hauteur même de la parfaite organisation de cet événement.

Relisant l'histoire de la Francophonie parlementaire, j'ai noté qu'il y a cinquante ans, nos illustres prédécesseurs se sont réunis ici, sous l'impulsion des pères fondateurs, pour créer cette belle institution qui nous rassemble aujourd'hui.

Nous retrouver à Luxembourg, cinquante ans très exactement après, témoigne de la pertinence de

cette idée d'un parlementarisme nouveau et actif au service des peuples et des nations de diverses cultures ayant en partage l'usage du français comme principal instrument d'échanges.

L'Association internationale des parlementaires de langue française, devenue depuis l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, a, dès ses origines, place en son centre la langue française, comme vecteur de culture, de communication et d'amitié entre les peuples.

Si, en nous réunissant pour échanger, nous nous exprimons comme nous le faisons maintenant, il demeure cependant intéressant de mettre en exergue le fait que nombre de nos pays vivent en situation de multilinguisme sans subir les méfaits de la confusion de langage vécue après la chute de la tour de Babel du temps de Nimrod, dans le pays de Schinéar.

Le Luxembourg est l'un des plus beaux exemples de cette réussite du plurilinguisme.

Héritier d'une histoire complexe, ce pays de merveilles a su intégrer plus d'une langue dans la construction de son identité nationale.

En général, le Luxembourgeois utilise dans sa vie privée, professionnelle, sociale, culturelle et politique plusieurs langues, en expression écrite ou orale. Mais il n'est pas rare, si l'on tend l'oreille au discours vernaculaire de cette belle Métropole, d'entendre les gens changer de langues entre deux phrases, et passer, avec une facilité déconcertante, du français à l'allemand, de l'allemand au luxembourgeois et vice-versa.

Cette coexistence langagière résonne particulièrement en moi-même qui viens aussi d'un pays aux multiples langues, idiomes, patois et dialectes. Si en République démocratique du Congo le français est la langue officielle de par l'héritage colonial et en vertu de la loi fondamentale du pays, plus de 220 autres langues et dialectes y sont parlés, et même souvent concomitamment.

Je vis donc intimement cette richesse linguistique qui fait la beauté de nombreux pays francophones. Et je vais vous faire une confidence : en plein milieu de la RDC, il existe un village situé à la lisière des terroirs des deux tribus voisines ayant chacune une langue différente.

Du matin à midi, les habitants de ce village s'expriment en langue d'un premier terroir puis, dès que le soleil est au zenith, de façon spontanée, c'est la langue du second terroir qui devient d'usage.

Dans un autre village de la même contrée, les femmes s'expriment dans la langue de la première tribu, tandis qu'il est usuel pour les hommes, de s'exprimer dans la langue de la seconde. N'est-ce pas une illustration suffisamment éloquente de la fonction des langues comme ferment de paix, d'harmonie et de cohesion sociale?

Nous aurons, je l'espère, l'occasion d'y revenir lors de notre débat général sur la diversité culturelle, la diversité linguistique et l'identité.

Notre identité à nous repose également sur les valeurs francophones que nous nous sommes engagés de défendre.

Dans le contexte de ces derniers temps, où, de toutes parts, nos valeurs de tolérance et de partage sont mises à mal par le terrorisme, sans foi ni frontières, nous sommes plus que jamais appelés à nous unir pour faire de notre espace un havre de paix et de respect des croyances et convictions de chacun, quelles qu'elles soient.

Vigie de la démocratie, notre institution doit embrasser avec toujours plus de force et d'impact ses fonctions politiques pour que se pérennise les valeurs de démocratie, de liberté et de fraternité, telles que portées par les initiateurs de la Francophonie.

Je voudrais terminer en reprenant, en guise d'exhortation et de boussole, la célèbre assertion prophétique d'un de nos Pères fondateurs, le poèteprésident dignement associé à la genèse de notre institution, Léopold Sédar Senghor d'illustre mémoire, celui-là même qui avait dit, je cite: « Ce sont les peuples qui, par l'intermédiaire de leurs élus, pousseront les gouvernements à aller de l'avant. » Fin de citation.

Mes chers collègues Parlementaires, mes chers jeunes participants au Parlement francophone des Jeunes, vous êtes ces représentants des peoples prédits par l'oracle, qui devez pousser sans cesse la Francophonie à aller de l'avant!

Que cette flamme de la Francophonie, à l'instar d'une étoile flamboyante, brille à jamais grâce à vous tous!

Je souhaite à notre 43e session des échanges fructueux et une pleine réussite de ses travaux.

Vive l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie!

Vive la Francophonie!

J'ai dit.